

### *Le budget*

Je voudrais entendre ses observations là-dessus parce que, d'après moi, le budget assène un coup dur à la famille canadienne.

**M. Edwards:** Monsieur le Président, je comprends l'intervention de mon collègue de Victoria, un excellent député qui travaille de façon constructive et pose de très bonnes questions.

Toutefois, sa question sur l'équité salariale me gêne. Il me semble que ce qu'annonçait le budget, c'était simplement que toute décision qui pourrait être prise à l'avenir en matière d'équité salariale ne pourrait pas s'appliquer de façon rétroactive. Ce que j'ai compris, c'est qu'il y a un point dans le passé au-delà duquel on ne saurait remonter en ce qui concerne les paiements rétroactifs.

Il me semble que certains de ces droits n'ont pas encore été définis par les tribunaux et on ne saurait dire qu'une chose a été éliminée, alors qu'elle n'est pas clairement établie. Le principe est établi, mais les conditions doivent encore être arrêtées par les tribunaux.

À propos de la question sur le programme de garderies, oui j'ai fait campagne là-dessus en 1988. J'ai frappé à d'innombrables portes, j'ai rencontré un vaste échantillon de population de ma circonscription et j'ai été très étonné d'entendre les gens rejeter l'idée d'un système universel de garderies.

C'était une vague déferlante, tellement forte que j'ai estimé alors que l'on ne pouvait la négliger. Il y avait de jeunes mères, souvent de professions libérales ou autres, qui avaient choisi d'amputer leur carrière de quatre ou cinq ans pour élever leurs enfants et établir des liens avec eux. Elles me disaient: «C'est très bien si les parents des familles à deux revenus choisissent de continuer à travailler et de mettre leurs enfants à la garderie, c'est leur choix, mais nous alors? Nous avons fait un choix que nous estimons nécessaire pour nos enfants. Nous ne jugeons pas ce que font les autres, mais nous estimons que c'est extrêmement important pour nos enfants et on ne nous en donne aucun crédit dans le régime fiscal.»

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour formuler quelques commentaires sur le budget et faire une comparaison des plus pertinentes. Tous les budgets auxquels j'ai assisté, et ils sont nombreux, décrivent une situation. À mes yeux, le budget est comme une ordonnance, le patient étant le Canada, confié à deux spécialistes.

Le Canada est malade, économiquement parlant. Nous avons deux médecins, le Dr John Crow et le Dr Maz. Tout médecin, avant de rédiger une ordonnance, doit diagnostiquer le mal. J'ai entendu les conservateurs

se lever pour vanter les mérites de ce budget au chapitre de la réduction des impôts.

Veulent-ils qu'on leur décerne une médaille? Depuis leur arrivée au pouvoir, en 1984, ils ont haussé à 30 reprises les taxes et impôts, directs et indirects, au détriment des Canadiens. Ils ont réduit la surtaxe, c'est-à-dire la taxe qui s'ajoute à une taxe. Ils l'ont réduite un tout petit peu, et ils voudraient qu'on les en remercie à genoux.

Mais qui donc a instauré ces taxes et impôts? Ce sont eux. Ils ont augmenté les impôts et les taxes, ce qui a eu pour effet premier de miner la santé du patient. Ces taxes ont fait monter l'inflation. Le médecin responsable de la purge a décidé que le meilleur moyen de débarrasser le patient de ses mauvaises humeurs était d'augmenter les taxes et les impôts, sous prétexte de réduire le déficit.

Et qu'est-il arrivé? Cela a fait monter la température du patient, que l'on met alors entre les mains d'un hématologue, dans la salle d'opération. Il déclare: «Nous devons faire appel à une méthode éprouvée, nous devons saigner le patient.» Laissons les taux d'intérêt grimper puisque nous devons éteindre les feux de l'inflation. Le patient est fiévreux, nous devons faire baisser la température, alors les taux d'intérêt montent et montent.

• (1310)

En fait, je me souviens de l'époque où le docteur Crow avait dû se présenter devant le Comité des finances qui analyse l'éthique des médecins. Au Comité des finances, on lui a demandé alors: «Pourquoi engageons-nous le Canada dans une période inflationniste?» À cette époque, l'inflation était «fabriquée au Canada». Monsieur Crow nous disait que les demandes salariales étaient trop élevées, comparativement à ce qu'elles étaient dans les pays qui nous faisaient concurrence, et qu'il fallait absolument les limiter. Il fallait faire baisser la température du patient. Mais ce qu'il a laissé grimper les taux d'intérêt!

À ce moment, les taux d'intérêt grimpaient et les impôts aussi. C'est alors qu'on nous a assommés avec la TPS. Au même moment, le présent gouvernement s'est soustrait à toute responsabilité à l'égard de l'assurance-chômage. Les libéraux avaient déjà fait leur large part en transférant une bonne partie des coûts de ce programme aux employeurs et aux employés. Au moyen du projet de loi C-21, ce gouvernement est allé jusqu'au bout. Il a renoncé à toute participation au fonds d'assurance-chômage; il n'y contribue plus. Serait-il motivé quand viendrait le temps de voir à ce que le taux de chômage ne grimpe pas? Bien sûr que non, il se ficherait entièrement